



L'Albertain Stanley Waters, le nouveau sénateur désigné par une élection, jette un coup d'œil sur le fauteuil qu'il occupera à la Chambre haute.

Il ne faut pas écouter Mulroney (Stanley Waters)

Ottawa (PC)

A son arrivée dans la capitale fédérale, le seul sénateur élu au Canada, l'ex-général à la retraite, l'Albertain Stanley Waters, 70 ans, a déclaré qu'il ne fallait pas attendre la réforme du sénat pour procéder à d'autres élections à la Chambre haute, même si le premier ministre Brian Mulroney a suggéré à ses homologues provinciaux de s'abstenir de le faire.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi son assermentation au sénat, M. Waters a souligné le caractère historique de son intronisation tout en clamant bien haut que «maintenant le précédent est créé».

«Nous espérons avoir créé un momentum irrésistible, a dit le sénateur, parce qu'il y a un intérêt certain pour cette formule chez tous les Canadiens.»

D'ailleurs, M. Waters a pris l'engagement de convaincre le premier ministre de la Colombie-Britannique Bill Vander Zalm, qui a déjà manifesté son intention de procéder comme son homologue albertain Don Getty, de profiter d'une prochaine élection provinciale pour faire élire un sénateur.

Membre du Parti réformiste de l'Ouest, dont le siège social est situé à Calgary, le nouveau sénateur n'a pas

l'intention de rappeler constamment à ses nouveaux collègues son statut d'élu.

Pour l'instant, il a promis de se soumettre aux règles existantes d'un sénat dont les membres ont été nommés par le premier ministre à partir d'une liste soumise par les provinces depuis la négociation de l'Accord du lac Meech en juin 1987.

M. Waters, reconnu pour son opposition farouche à l'Accord du lac Meech, la politique linguistique du gouvernement fédéral qui prône le bilinguisme d'un océan à l'autre, a tenu des propos plus modérés que ceux auxquels il a habitué ses compatriotes de l'Ouest au cours des dernières années.

Il s'est empressé de dire que son opposition à Meech ne devait pas être interprétée comme un rejet du Québec ou des Québécois.

Élu en octobre dernier, à la suite de la décision du premier ministre Getty de démontrer son sérieux dans la promotion d'un sénat élu, M. Waters a été finalement nommé le 11 juin par le chef du gouvernement canadien Brian Mulroney qui avait promis de le faire à son homologue de l'Alberta lors de la longue semaine de négociation constitutionnelle au début du mois.

M. Waters est opposé à la taxe sur les produits et services.

Mulroney exige des leaders manitobains qu'ils tiennent parole

Pierre APRIL Ottawa (PC)

Pendant que les partis d'opposition aux Communes accusent le premier ministre Brian Mulroney d'avoir causé la crise constitutionnelle, celui-ci exige du chef du gouvernement manitobain Gary Filmon, des leaders des partis libéral et néo-démocrate, Sharon Carstairs et Gary Doer, de se tenir debout et de faire respecter l'engagement qu'ils ont pris le 9 juin dernier de tout entreprendre pour faire passer l'Accord du lac Meech et sa résolution d'accompagnement avant la date limite du 23 juin.

Au cours d'une période de questions orageuse, la première à laquelle il a assisté depuis le début de la crise, M. Mulroney a précisé l'importance pour les autochtones d'endosser l'entente négociée il y a dix jours pour faire avancer leur cause tout en proposant à la Chambre une résolution demandant à la législature manitobaine de tout tenter pour remplir ses obligations contenues dans le document du 9 juin.

«Le 6 octobre 1983 et en février 1984, le gouvernement Trudeau avait présenté deux résolutions semblables en faveur de la minorité francophone du Manitoba, a indiqué M. Mulroney, j'ai alors accepté de les endosser, même si je venais à peine d'être élu député. La résolution (qui pourrait être votée au cours des prochains jours) que nous voulons discuter demande à M. Filmon, à Mme Carstairs et à M. Doer de tenir parole».

Axworthy part le bal

Hier, c'est le libéral Lloyd Axworthy qui a parti le bal aux Communes en soulignant que la stratégie du premier ministre de retarder la convocation des chefs de gouvernement provinciaux avait avorté.

«Il est maintenant clair, a précisé M. Axworthy, que l'équipe envoyée lundi au Manitoba a échoué et c'est pourquoi je demande au premier ministre d'interpréter la déclaration des

chefs autochtones du Manitoba dans le contexte actuel. Je veux savoir s'il ne se sent pas responsable d'avoir créé cette situation de crise».

Se référant au communiqué final du 9 juin, endossé par les dix premiers ministres provinciaux, M. Mulroney a répliqué qu'il s'attendait à ce que le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon respecte son engagement de tout entreprendre pour faire passer Meech.

«Cet engagement a été pris il y a dix jours, a souligné M. Mulroney, alors que le premier ministre du Manitoba a promis de tout tenter pour faire passer l'Accord avant le 23 juin. Même si le gouvernement manitobain est minoritaire, les commentaires des leaders des deux partis d'opposition prononcés le même jour sont importants».

«Mme Carstairs précisait, a-t-il poursuivi, qu'elle était prête à s'engager jour et nuit et durant les fins de semaine pour atteindre l'objectif. M. Doer du NPD a lui aussi déclaré que l'entente signée était la meilleure solution et qu'il fallait l'entériner».

Mise en garde

M. Mulroney a souligné que la res-



Brian Mulroney

ponsabilité appartenait maintenant à ceux qui ont promis de déployer les efforts nécessaires pour faire entériner l'entente du 9 juin dernier par leur législature «parce que l'unité du pays repose sur le respect de cet engagement».

Quant aux chefs autochtones, le premier ministre les a mis en garde contre un geste qu'ils pourraient regretter s'ils tuaient l'Accord du lac Meech.

«Nous avons fait des propositions de règlement, a-t-il dit, qui ont été décrites comme étant des plus généreuses en faveur des autochtones. Pourtant M. Phil Fontaine, le leader de l'Assemblée des chefs a déclaré que ces offres n'offraient rien qui persuaderait les autochtones de ne pas tuer l'Accord du lac Meech».

M. Mulroney a ensuite lancé une mise en garde à l'endroit de ceux qui veulent détruire l'Accord du lac Meech. «Je demande au premier ministre du Manitoba, aux chefs des deux partis d'opposition, à Phil Fontaine et à tous les leaders des Premières Nations, avec qui nous voulons travailler davantage pour rendre justice aux autochtones, de ne pas affirmer que le temps est aujourd'hui propice pour tuer l'Accord du lac Meech. Je leur suggère de l'adopter parce qu'il représente le seul instrument disponible actuellement pour rendre justice aux autochtones».

Les Terre-neuviens profondément divisés

Ottawa (PC)

Le même nombre, 42 pour cent, est d'avis contraire et 16 pour cent sont incédés.

Débat historique

Un sondage commandé par le gouvernement fédéral démontre que les Terre-neuviens sont profondément divisés sur la question de l'Accord du lac Meech.

Le sondage a été réalisé le week-end dernier pour le ministère du Commerce international et a été distribué par le ministre titulaire, John Crosbie, à certains membres de la législature de Terre-Neuve, incluant le premier ministre Clyde Wells.

Ainsi, 42 pour cent des répondants estiment que l'accord devrait être ratifié pour le bien de l'unité nationale.

Par ailleurs, un débat historique sur l'Accord du lac Meech démarre aujourd'hui à l'Assemblée législative de Terre-Neuve, mais le premier ministre Clyde Wells ne veut pas garantir qu'il se terminera par un vote libre.

Après avoir passé une semaine dans leurs circonscriptions respectives à tenter de sonder l'opinion de leurs commettants, les 52 membres de l'Assemblée ont repris leur siège en Chambre où ils se livreront à des discussions qui s'annoncent passable-

ment houleuses en prévision du vote libre prévu pour vendredi, soit une journée à peine avant l'expiration de l'accord.

C'est le premier ministre ontarien David Peterson qui doit ouvrir le débat ce matin en prononçant un discours devant la Chambre. Lui succédera, le jour même ou jeudi, le premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna.

Hier, M. Wells a réitéré l'avertissement qu'il pourrait annuler le vote à sa législature si les chefs indiens du Manitoba réussissent à bloquer la ratification de l'entente du lac Meech par l'Assemblée législative de leur province.

Bourassa reprend un ton menaçant

Mystic, Connecticut (PC)

Reprenant le ton menaçant qui était le sien avant la conférence d'Ottawa, le premier ministre Robert Bourassa a prévenu hier qu'un échec de l'Accord du lac Meech engendrerait chez plusieurs Québécois «une profonde déception et beaucoup de désillusion».

Si l'accord meurt dans les prochains jours, les cérémonies solennelles et empreintes d'émotion au cours desquelles, à trois reprises depuis 1987, le reste du Canada a souhaité la bienvenue au Québec dans la famille canadienne, apparaîtront pour bien des Québécois comme une «sinistre comédie», a-t-il déclaré hier avant de quitter le Connecticut.

Après quatre jours de la date limite de ratification de l'entente de 87, le premier ministre a prévenu les leaders politiques du Manitoba qu'ils devront assumer seuls la responsabilité d'un échec, «avec toutes les conséquences économiques, financières et politiques» que cela signifie.

La situation repose entre les mains de Gary Filmon, Sharon Carstairs et Gary Doer, dit-il. Il leur appartient de choisir entre de longues audiences publiques qui auraient pour conséquence de tuer l'Accord du lac Meech, ou de couper court à cette procédure démocratique et ainsi épargner à l'unité du pays «son coup peut-être le plus dur depuis des décennies».

M. Bourassa fait remarquer qu'il y a déjà eu des audiences publiques dans cette province il y a quelques mois et que point n'est besoin de prolonger indûment la procédure.

Pour les mêmes raisons, le candidat favori à la direction du Parti libéral du Canada Jean Chrétien devra sortir de son mutisme, dit le premier ministre. «Il doit, dans les gestes qu'il posera dans les prochains jours, tenir compte de l'avenir du pays qu'il souhaite diriger», dit-il.



Robert Bourassa

Après avoir salué à Ottawa le fait que le Canada était devenu un «vrai pays» pour les Québécois, M. Bourassa a retrouvé hier un ton plus menaçant et surtout plus pessimiste.

«Comme leader du Québec, a-t-il demandé à la ronde en haussant le ton, croyez-vous que je pourrais accepter de recommencer une autre ronde de trois ans, avec de nouveaux changements de gouvernement, et une autre cérémonie solennelle où on nous dira encore 'Bienvenue cher Québec'?»

M. Bourassa a quitté hier midi la 18e conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre. Bien que le sujet n'était pas à l'ordre du jour, la crise constitutionnelle y a occupé énormément de place, autant dans les discussions informelles qu'au cours des ateliers portant sur les relations commerciales de l'Amérique du Nord avec l'Europe de 1992.

ICI HYDRO-QUÉBEC



Nous répondons à vos appels téléphoniques

- jusqu'à 19 h, du lundi au vendredi
- de 9 h à midi, le samedi

Vous trouverez le numéro de téléphone du service de la Clientèle sur votre facture d'électricité ou dans l'annuaire.



Forum

ÉDITORIAL

Les peurs de Mme Carstairs

Jean VIGNEAULT

Sharon Carstairs avoue elle-même qu'elle a consenti à l'Accord du lac Meech par peur des représailles que Brian Mulroney infligerait au Manitoba en cas d'un échec. Et ce n'est pas parce qu'elle continue à affirmer qu'elle votera en faveur de l'Accord si un vote est finalement pris, qu'elle se rachète.

Avec Jean Chrétien qui refuse de se compromettre avant le congrès de Calgary, voici un autre pilier du Parti libéral qui se signale par son ineptie. Comment Mme Carstairs peut-elle sérieusement aspirer à diriger le Manitoba si en une matière importante comme la ratification d'une entente constitutionnelle, elle signe par peur? Est-ce à dire que le groupe de pression le moins bien organisé pour créer des remous, faire du tapage et embêter le gouvernement, la ferait plier ou lui ferait peur?

La vérité, c'est que Mme Carstairs a sans doute eu peur de passer à l'histoire pour une des responsables de l'échec de Meech. Elle a craint pour son image, pas pour les conséquences d'un refus sur l'avenir de sa province. Combien de comtés les conservateurs remporteraient-ils au Manitoba si Brian Mulroney se vengeait d'un échec en pénalisant tout le Manitoba?

À tout le moins, Sharon Carstairs a manqué de discernement politique. Elle a parlé sans réfléchir. Et si elle n'est pas la seule à avoir commis des faux pas dans cet épisode-fleuve, elle s'est malheureusement signalée par le caractère outrancier de ses propos et elle s'est diminuée elle-même en affichant sa couardise.

Nelson Mandela au Canada

Roch BILODEAU

Jamais peut-être les Canadiens n'auront manifesté autant d'émotion en accueillant un chef politique étranger. C'est que Nelson Mandela est bien plus que cela: il incarne la lutte contre la discrimination et pour la démocratie. Sa cause transcende donc toutes les autres.

Celui qui honore le Canada de sa présence a passé 27 ans de sa vie en prison: pour avoir défendu le droit à l'égalité. On pourrait donc s'attendre à ce que son discours soit belliqueux, destructeur; mais non, il est pacifique et même patient. Voilà peut-être ce qui aura le plus impressionné: celui qui fut déjà qualifié de terroriste ne cherche pas la vengeance; il est en fait un véritable homme de paix.

Les convictions et la détermination n'en restent pas moins inébranlables: Nelson Mandela est venu dire aux Canadiens qu'il ne cessera sa lutte que lorsque les Noirs d'Afrique du Sud auront recouvré leur pleine dignité, sur tous les plans; il est venu nous rappeler qu'ils ont encore besoin de notre soutien et de celui de notre gouvernement.

Pour des raisons valables, on a pu douter du bien-fondé des sanctions contre l'Afrique du Sud; certains considéraient, entre autres, qu'elles affligeraient ceux-là mêmes qu'on voulait aider.

Mais maintenant que le régime de Prétoria a commencé à fléchir, maintenant que le leader noir le plus crédible d'Afrique du Sud nous incite à les maintenir, le Canada ne peut que poursuivre dans cette voie.

Car le combat anti-apartheid n'est pas encore gagné, pas totalement.

Bien sûr, le régime De Klerk a amnistié les militants d'opposition, levé l'état d'urgence, et engagé des «négociations sur les négociations» avec le Congrès National Africain dirigé par Nelson Mandela; et, hier, on apprenait que la ségrégation raciale dans les lieux publics venait d'être abolie.

Mais l'apartheid n'est pas que légal et juridique; il est aussi politique, économique et social.

Or, d'une part, il est bien évident que les comportements n'évolueront pas aussi facilement que les lois. D'autre part, la violence entre Noirs constitue peut-être la pire menace actuellement; si elle éclatait, le régime de Prétoria pourrait y trouver prétexte à ralentir les réformes.

Bref, il faudra un leadership puissant et éclairé pour vraiment sortir de l'apartheid.

Nelson Mandela ne fait pas la complète unanimité chez la majorité noire. Mais il est tout de même le seul qui puisse l'assumer, ce leadership. S'il parvient à faire prévaloir là-bas les mêmes qualités et la même vision que les Canadiens ont pu admirer chez lui cette semaine, l'espoir est sûrement permis.



TRIBUNE LIBRE

A propos de l'avenir de Sherbrooke et de l'Estrie

Mme Lyne Charpentier, Réseau CLIC

J'ai lu avec grand intérêt votre S.O.S. du 15 juin dans La Tribune (L'Estrie d'aujourd'hui et de demain), et je voudrais vous communiquer mes sentiments personnels face aux quatre questions d'orientation.

Qui sommes-nous? Nous sommes une ville et une région en mutation. La désaffection des entreprises et des usines qui étaient le moteur de notre économie nous a forcés à nous tourner vers des activités diversifiées non planifiées. D'autres facteurs, tels notre situation géographique, le niveau d'instruction accru, l'expertise médicale, le leadership de certains entrepreneurs, etc., nous ont amenés à développer le secteur des services au détriment peut-être des autres possibilités, et à un certain égocentrisme.

Cependant, je peux constater que la campagne de sensibilisation: «Sherbrooke, plus qu'une Ville», a eu un impact positif; elle a ravivé notre fierté d'appartenance et provoqué une prise de conscience individuelle et collective de responsabilité.

Que faisons-nous? Un pas énorme a été franchi: par le biais du Bulletin d'information, de la consultation urbaine sur des dossiers communautaires, et surtout par la volonté des divers intervenants de se concerter sur les besoins et moyens de développement urbain et régional, nous sommes en train d'établir les priorités, de prévoir des critères et de fixer des balises pour l'harmonisation et la diversification des moyens de redressement.

Sherbrooke, en tant que leader, doit donner l'exemple en ne monopolisant pas tous les secteurs privilégiés et en développant des PME traditionnelles pour permettre à sa main-d'œuvre régulière de travailler. De plus, nous devons prévoir la pos-

sibilité de la venue à moyen terme d'une industrie d'envergure et de réserver un emplacement pouvant répondre aux exigences prévisibles.

Où nous dirigeons-nous? La réponse n'est pas évidente pour le profane que je suis. J'ai vraiment l'impression qu'à Sherbrooke, on essaie encore de mettre des pansements de fortune pour arrêter l'hémorragie économique. Exemple: un autre centre commercial sur le dernier emplacement industriel d'envergure.

Les interventions des hauts dirigeants donnent à penser que l'industrie et le commerce sont incapables de cohabiter et de collaborer. De plus, le développement domiciliaire semble laissé au caprice des promoteurs sans planification, pourvu que ça rapporte des taxes. Une des priorités de base serait d'identifier clairement les besoins et de fixer les objectifs pour les réaliser, quitte à forcer la main à ceux qui sont incapables d'agir pour la collectivité et à discipliner les interventions municipales.

Quand? Dès que chacun des inter-

venants sera capable de penser à la collectivité, dès que les décisions partisans seront éliminées, dès que les consultations ne seront plus bidon, dès que nous voudrions créer des emplois stables et assurer à des PME le soutien véritable et non seulement des vœux pieux.

Les sociétés régionales sont à l'avant-garde du développement, mais comment vont-elles pouvoir se concerter alors même que nos différents intervenants locaux n'arrivent pas à s'entendre?

Vous avez prouvé votre compétence et votre leadership en affaires; pourquoi ne pas mettre vos talents à l'oeuvre?... Vous pouvez regrouper et entraîner à votre suite; après tout, la politique municipale, c'est aussi une affaire de langue...

Je vous souhaite d'oser vous imposer en public et de promouvoir les mêmes idées qui sont à la base de votre réussite.

Jean-Marie Bourgault
Sherbrooke

Le rôle d'un comité de citoyens

Je me demande pourquoi certains membres du comité de citoyens de Rock Forest déclarent qu'ils n'ont pas été consultés lors de l'étude du dossier de l'hôtel de ville car le sujet était à l'ordre du jour lors d'une assemblée régulière. Également, je pense que tous les membres ont été appelés à assister à la réunion régulière vu son importance. Mais il faut comprendre qu'étant donné le nombre de membres, il est impossible de faire plus d'un appel par membre. Ceux qui n'ont pas été rejoints pourraient également vérifier la date d'échéance de leur carte de membre.

Le rôle d'un comité de citoyens est de prendre l'opinion exprimée par ses membres et de la faire savoir au con-

seil de ville. Le rôle des membres est d'être présents aux assemblées pour donner leur opinion. Un membre qui ne se présente pas aux assemblées, appuie donc la décision majoritaire de l'assemblée. Le comité à l'opposition est toujours perçu comme négatif aux vues de ceux qui sont au pouvoir. Par contre, c'est souvent l'opinion de la majorité silencieuse qui est exprimée.

Alors, soyons membres du comité de citoyens, exprimons-leur nos opinions et laissons ce comité défendre les intérêts de la population de Rock Forest.

Diane Zakaïb
Rock Forest

Encore trop d'argent pour les armes

Le 22 mai dernier, nous apprenions, par la voie des médias, que l'OTAN annulait son projet de construire un centre d'entraînement pour les vols à basse altitude à Goose Bay au Labrador ou à Konya en Turquie. Ainsi, elle reconnaissait que la «guerre froide» était terminée. Il y a de quoi se réjouir de cette raisonnable décision.

Néanmoins, il s'effectue encore quelques 8000 vols par année à partir de Goose Bay dans la péninsule Québec-Labrador. Et ce nombre augmentera avec le temps. Ces vols sont le résultat d'ententes bilatérales prises entre le Canada et d'autres pays membres de l'OTAN. Ce faisant, le Canada continue à favoriser la militarisation au détriment de la détente. D'ailleurs, pour l'année 1990-91, son budget militaire a augmenté de 665 millions de dollars pour atteindre 11,9 milliards \$. Il est désastreux que notre argent serve à financer des engins de destruction et de mort. Est-il nécessaire de rappeler que les dépenses militaires sont improductives et empêchent le gouvernement de consacrer des ressources plus substantielles à des problèmes socio-économiques beaucoup plus fondamentaux, tels l'environnement, la santé, et l'éducation? En effet, l'industrie militaire est instable, génère peu d'emplois et demeure fortement dépendante des décisions américaines.

De plus, en permettant ces vols, le gouvernement canadien ne respecte pas l'autonomie et les droits souverains des Innus, chez eux au Nitassinan; il est de mauvaise foi en utilisant un territoire qui ne lui a jamais été cédé légalement.

Enfin, ces vols produisent de graves conséquences. Ils affectent dangereusement le mode de vie des Innus en entravant leur liberté et causant d'importants troubles de santé. De même, c'est tout l'écosystème qui est menacé. Ces avions peuvent descendre jusqu'à 50 pieds d'altitude et produire un son atteignant 140 décibels à leur passage; ils rejettent dans l'air et sur le sol de grandes quantités de carburant en larguant leurs réservoirs; ils utilisent des missiles non chargés sans compter qu'ils s'écrasent à l'occasion.

Si ces vols se veulent des exercices militaires en vue de notre défense et un élément de dissuasion pour maintenir la paix mondiale, ils constituent plutôt à mon avis un acte de guerre offensif visant à détruire le peuple Innu.

Si comme il le prétend, le Canada est un ardent défenseur de la paix, qu'il pose alors des gestes concrets de paix en faisant cesser ces vols à basse altitude, irrespectueux de la nation Innu et du peuple canadien.

Reynald Dionne

Dans l'intérêt du contribuable

Je veux être beaucoup plus respectueux dans mon exposé qu'on l'a été envers moi dans les articles parus dans La Tribune du 10 mai dernier concernant la nouvelle politique que le conseil municipal de Bromptonville voulait se dicter dans l'achat de ses dépôts à terme.

La formule existante avant mon arrivée était bonne et équitable, et les «dépôts à terme étaient négociables». Maintenant, avec la nouvelle résolution, aucune négociation possible.

Impossible de commenter les élan orageux de M. Grandmont: lorsque je parle d'un sujet, je suis renseigné... Il me semble que M. Grandmont ait été mal informé, il n'a jamais été question d'un placement en particulier, jamais. Mais plutôt d'une politique à suivre. Il n'a jamais été dit que la caisse pop voulait profiter de l'argent des citoyens. Impossible de commenter le don de 10,000\$: il est vrai.

La Ville peut se comparer à une

bonne PME avec un budget de plus de 2 millions\$. Mais contrairement à une entreprise, une municipalité doit s'administrer à l'intérieur de son champ de taxation... Moi, je suis tiraillé dans mes trébuchements. D'abord, par mon serment d'office; puis, par mes convictions personnelles, je suis incapable d'administrer les biens des autres différemment des miens.

Je n'ai insulté aucune personne dans mes propos, ni l'institution. Nous étions trois élus à la table du conseil qui ont voté contre la résolution; pourquoi diriger votre frustration contre une seule personne? Je crois sincèrement que vous avez été mal informé.

J'ai travaillé au meilleur de mes connaissances dans l'intérêt du contribuable...)

Même dans les divergences d'opinions, le respect des personnes doit toujours régner.

André Paradis,
échevin de Bromptonville

Santé

Chronique médicale

Le Comité d'éthique clinique

Le Comité d'éthique: les décisions de soins face aux valeurs morales

Récemment, l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke a mis sur pied un Comité d'éthique clinique.

Encore un comité! Qu'en est-il? En quoi un tel comité peut-il améliorer les soins fournis aux malades qui consultent à l'hôpital?

Il s'agit d'un comité qui a pour but de promouvoir la pratique de l'éthique à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke en remplissant trois fonctions:

1. Voir à l'élaboration de politiques intrahospitalières sur des questions spécifiques comme par exemple: la réanimation, les soins de soutien, l'interruption de traitement. Ainsi, le comité voit à l'établissement de règles de conduite pour les intervenants à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.
2. Assumer un rôle d'information et de formation sur les questions éthiques auprès des intervenants et de la clientèle de l'Hôtel-Dieu. Idéalement, le comité veut donner naissance à une tribune de discussions et promouvoir le débat et la diffusion des questions éthiques

dans notre milieu. Comme il s'agit là d'un secteur relevant du domaine des attitudes, les échanges entre pairs et intervenants contribuent non seulement à la clarification des valeurs d'un groupe mais aussi à l'appropriation de ces valeurs par le groupe.

3. Jouer un rôle consultatif pour l'établissement de cas spécifiques qui pourraient lui être référés.

Concrètement à quoi cela rime-t-il? Un comité d'éthique clinique n'est pas une nouvelle clinique externe où les patients s'adressent d'emblée. Toutes les questions de l'heure pourront être débattues par ce comité, soit à titre général ou pour l'étude de cas particuliers. Ainsi, dans quelles conditions doit-on ou ne doit-on pas réanimer un malade? Quand doit-on cesser tout traitement? Quel doit être la position du médecin devant les traitements expérimentaux ou les alternatives de traitement à offrir au malade?

Nous croyons que ce comité reflète

l'intérêt que non seulement l'équipe traitante (médecins, infirmières, travailleurs sociaux, etc.) porte aux répercussions éthiques de leurs gestes cliniques mais témoigne aussi de l'importance que l'Hôtel-Dieu accorde comme institution de soins au débat éthique contemporain. La composition du comité atteste de préoccupations révélatrices. On y favorise une approche multidisciplinaire pour enrichir aux mieux l'éclairage à apporter aux différents problèmes débattus. On y retrouve la responsable du service social, une infirmière de soins intensifs, une infirmière de soins prolongés, un aumônier, une gestionnaire diplômée en droit de la santé, un médecin de famille responsable de soins palliatifs, un pneumologue, une radiologue et un neurologue. Des consultants pourront y être adjoints.

Toute l'équipe y travaille à titre bénévole. La confidentialité y est garantie par le secret professionnel auquel est assujéti chacun des membres. De plus, les procès-verbaux de ses délibérations jouissent de la même protection que celle accordée aux autres comités du CMDP.

L'esprit qui règne au sein du comité se résume bien par le mot «consensus»:

- Consensus comme façon d'être, préoccupé globalement des malades qui consultent à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke;
- Consensus entre les membres qui recherchent un dénominateur commun à leur approche professionnelle variée;
- Consensus comme démarche clinique qui favorise non seulement le respect de la personne mais aussi l'essor de son autonomie, y compris dans les options thérapeutiques;
- Consensus comme démarche proposée aux intervenants cliniques. Ici, il s'agit non pas d'une façon commode de pratiquer une médecine défensive mais bien de proposer un modèle de référence centré sur le respect de la personne.

L'éthique ne doit pas être un mot vide de sens ou servir de véhicule à l'expression de vœux pieux. Elle doit être vécue tous les jours par chacun des intervenants du milieu hospitalier et viser le bien-être du malade, pour guérir quand c'est possible, soulager toujours.

Les membres du Comité d'éthique clinique
C.H. HOTEL-DIEU DE SHERBROOKE

NOTE: Les lecteurs sont invités à adresser leurs commentaires ou questions au 822-6739 ou en écrivant à: CHRONIQUE MEDICALE C.H. HOTEL-DIEU DE SHERBROOKE 587 rue Bowen sud, pièce 3520 SHERBROOKE (Québec) J1G 2E8

NDLR: Cette chronique fait relâche pour la période estivale.

CITOYENS EN SANTÉ

Le vandalisme affecte notre qualité de vie

Denis DUFRESNE

Le vandalisme laisse des traces dans nos écoles, nos parcs, nos bibliothèques, nos autobus et nos cabines téléphoniques, en plus de coûter cher aux contribuables.

Il est cependant possible de poser des gestes simples et quotidiens pour contrer ce phénomène social.

France Caya, adjointe à la coordination pour le projet «Sherbrooke Ville en santé», souligne que nous sommes tous concernés par le problème du vandalisme.

«Les coûts pour réparer et remplacer ce qui a été détérioré sont énormes. Ils empêchent la création d'autres services et de loisirs car le budget sert à réparer et à améliorer la solidité des matériaux. En fait, le vandalisme contribue à hausser le taux d'assurances, le coût des biens et services, ainsi que les taxes. Il crée un climat d'insécurité et il affecte notre qualité de vie», dit Mme Caya.

De plus, souligne-t-elle, «les contribuables paient chèrement la note! Mais avant de juger, attention! Pourrait-il s'agir de votre enfant? On estime que 75 pour cent des actes de vandalisme sont commis par les jeunes et 25 pour cent par les adultes. Près de 9 jeunes sur 10 d'âge scolaire ont déjà participé à une forme quelconque de vandalisme».

La formation de gangs à l'adolescence joue un rôle important. Le besoin de se conformer au groupe amènerait certains jeunes à poser des actes qu'ils ne feraient pas sans l'influence des pairs.

Qu'ils soient perpétrés dans un but de jeu ou de contestation, plu-

sieurs jeunes ne réalisent pas les conséquences personnelles et sociales qu'entraînent leur geste. La prévention est donc de mise!

Sensibilisation

Depuis près de deux ans, le comité Prévention du vandalisme et les services policiers mènent une campagne de sensibilisation auprès des jeunes de 9 à 14 ans dans le quartier Est de la ville et plus particulièrement dans les écoles, les parcs et centres récréatifs.

En tant que citoyen, il est également possible de faire quelque chose:

Inculquer à son enfant le respect du bien d'autrui, la protection de l'environnement. Lui faire percevoir à l'aide d'exemples significatifs les répercussions des actes de vandalisme sur les victimes et les coûts de réparations.

Développer chez l'enfant un sentiment d'appartenance à son quartier, son école, sa ville.

Aménager un environnement sécuritaire (éclairage, surveillance). Les vandales craignent d'être vus et opérèrent souvent dans des endroits mal éclairés, détériorés, sans surveillance. Là où les citoyens s'impliquent pour embellir leur quartier et font de la surveillance, les actes de vandalisme risquent d'être moins nombreux, affirme France Caya.

Signalez le 821-5858 si vous constatez un bris. Chaque geste, si petit soit-il, contribue à rendre notre ville plus saine et à mieux vivre Sherbrooke.

Pour éviter les varices

d'après Associated Press

C'est souvent lors d'une période de chaleur que la gêne devient vraiment importante: jambes lourdes, douloureuses, petits ou gros filets bleus disgracieux qui augmentent.

La maladie variqueuse, qui touche plus d'un Occidental sur trois, apparaît en général progressivement. Et l'observation de quelques règles permet bien souvent d'en tempérer l'aggravation.

Certes, le problème atteint plus souvent les femmes qui ont accouché de plusieurs enfants et dont les mères sont elles-mêmes porteuses de varices. Ces femmes doivent être plus vigilantes que d'autres (mais la maladie touche aussi les hommes) et ont tout intérêt à suivre les principes suivants:

— surveiller son poids: une prise de poids excessive favorise l'insuffisance veineuse;

— pratiquer régulièrement une activité physique: la marche, le golf, la natation, le vélo sont particulièrement conseillés. En revanche, la pratique intensive de sports qui entraînent des «à-coups», tennis par exemple, n'est pas indiquée;

— éviter la chaleur: chauffage excessif des pieds sur pavé surchauffés par le soleil, bains trop chauds, bains de soleil prolongés, épilation à la cire chaude;

— éviter les piétinements: si le travail impose la station debout prolongée, penser à marcher quelques pas régulièrement, et si possible sur la pointe des pieds;

— consulter un médecin en cas de douleur, de gonflement des jambes ou d'apparition de varicosités (petits filets bleus).

Cette consultation permettra de faire le point sur l'insuffisance veineuse, de prescrire éventuellement une cure de tonifiants veineux, de mieux choisir une pilule contraceptive, et de traiter certaines varices disgracieuses. Chaque cas est en effet particulier. Certaines varices se prêtent mieux à la sclérose (injection non douloureuse d'un produit dans la veine), d'autres à la chirurgie. Une con-

tention élastique enfin (bas, bandes) peut constituer, durant un certain temps, la solution au problème.

Les grosses jambes variqueuses ne sont pas une fatalité, à condition de s'en préoccuper suffisamment tôt.

Découverte du gène déficient responsable de l'albinisme

Boston (AP)

Des scientifiques ont découvert le gène déficient qui cause l'albinisme, une maladie qui donne aux personnes atteintes une peau très pâle, des cheveux blancs et une mauvaise vue.

Cette découverte devrait permettre aux médecins de prévoir les risques d'albinisme et de prévenir les parents avant la naissance de l'enfant susceptible de développer la maladie.

Les médecins ont étudié le cas d'une famille du Wisconsin, dans laquelle les quatre filles étaient albinos, sans que les parents ou les fils ne le soient.

Ils ont découvert que les quatre filles avaient hérité de deux mutations génétiques venant de leurs deux parents. Le gène déficient est un gène qui doit donner une protéine essentielle à la pigmentation de la peau.

Ces travaux, menés sous la direction du Dr Richard Spritz, ont été publiés dans le Journal de médecine de la Nouvelle-Angleterre.

Une personne sur 17 000 est albinos aux Etats-Unis.

Les Grands prix Nissan.



Les spécialistes de l'automobile se sont prononcés et ont fait de Nissan un grand gagnant en lui permettant de remporter les prix les plus prestigieux.

Voilà pourquoi, jusqu'au 29 juin, nous

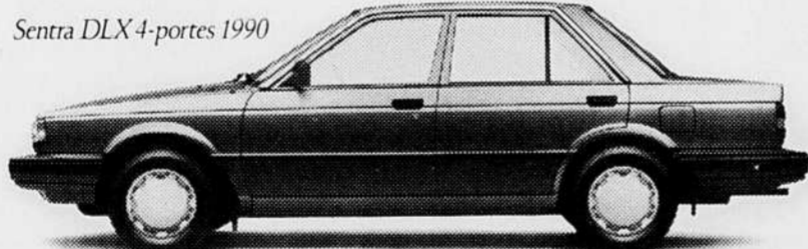
désirons vous faire profiter de ces grands prix... à bon prix!

Pour tous les détails sur cette offre gagnante, passez voir votre concessionnaire Nissan... et repartez gagnant!



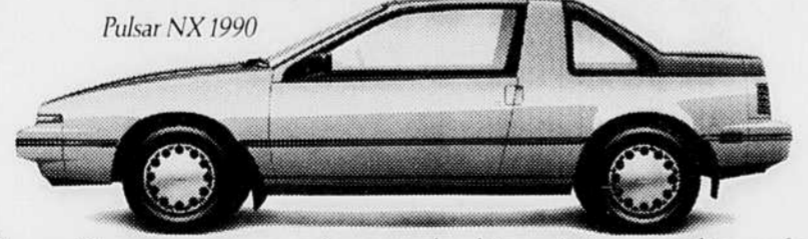
Dépêchez-vous, le 29 juin il n'y en aura plus!

Sentra DLX 4-portes 1990



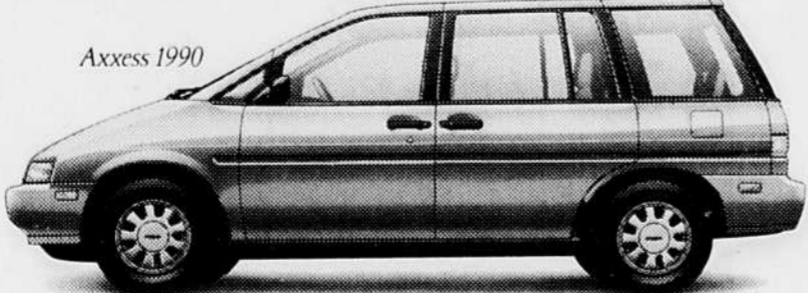
Gagnante du trophée de la CAA* 1990. Climatisation et stéréo gratuits — valeur de 1700 \$ plus financement génial!

Pulsar NX 1990



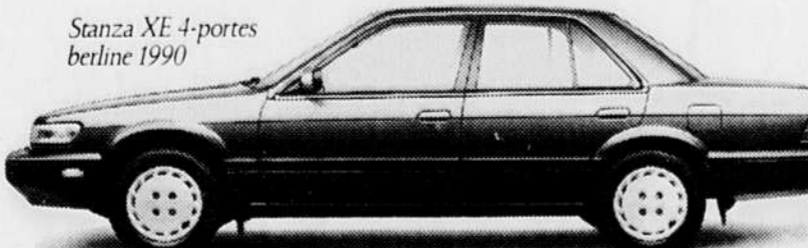
Élu meilleur nouveau coupé sport, selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. 1 000 \$ de rabais ou un financement génial!

Axxess 1990



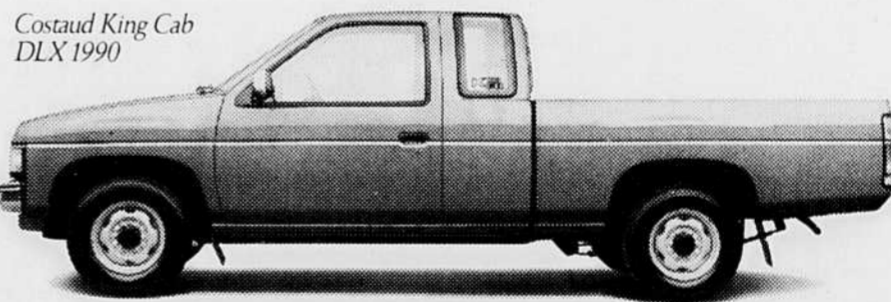
La familiale sport! Financement génial!

Stanza XE 4-portes berline 1990



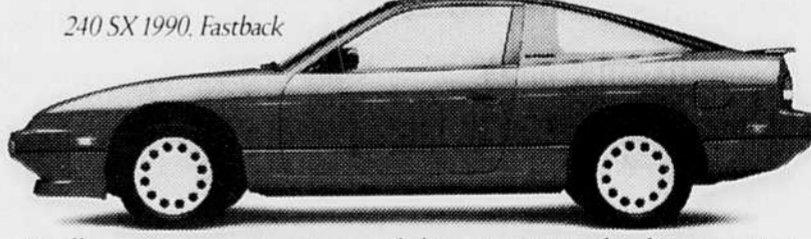
Prix de la «Meilleure réalisation technologique», selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. Financement génial!

Costaud King Cab DLX 1990



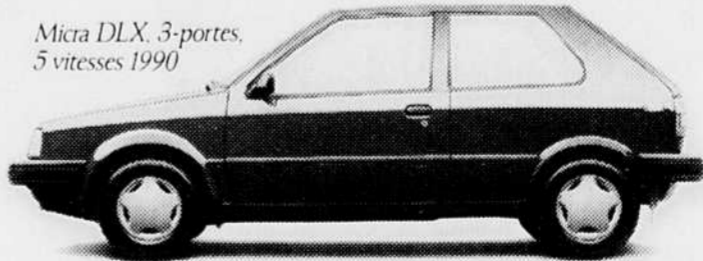
134 chevaux. Le moteur standard le plus puissant de sa catégorie! 1 000 \$ de rabais ou financement génial!

240 SX 1990, Fastback



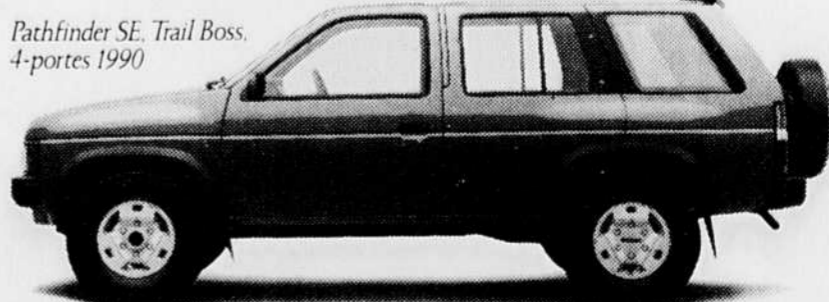
Meilleur nouveau coupé sport de l'année 1989, selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. À partir de 18 890 \$!*

Micra DLX, 3-portes, 5 vitesses 1990



Le grand prix économique! Seulement 7 990 \$!*

Pathfinder SE, Trail Boss, 4-portes 1990



Meilleur 4x4 de l'année, selon le 4 Wheel & Off Road Magazine. On vous offre 100 \$ si, suite à un essai routier du Pathfinder, vous optez pour un Jeep Cherokee ou un Toyota 4-Runner!

*L'offre de financement est applicable sur les Sentra, Costaud, Pulsar, Stanza et Axxess sur approbation de crédit. L'offre de financement ou remboursement de 1 000 \$ ne peut être jumelée. **240SX P.D.S.F. pour le modèle Coupé, 2-portes 1990. Modèle illustré - Fastback - à partir de 19 390 \$. transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. ***Micra transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. *CAA est la marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

Vivre

Plusieurs touristes québécois craignent la maladie de Lyme

Jeanot BERNIER Sherbrooke

La maladie de Lyme, qui tient son nom d'une ville de l'Etat du Connecticut, a suscité l'appréhension de plusieurs vacanciers québécois, l'été dernier, inquiets d'être infectés par la tique lors d'un séjour dans les États de la côte est américaine.

Cette infection, transmise par un minuscule insecte de la grosseur d'un gros grain de poivre, se manifeste d'abord par des rougeurs sur la peau chez près de la moitié des personnes contaminées et peut être accompagnée de fatigue, fièvre, maux de tête et douleurs musculaires ou articulaires.

La crainte des vacanciers québécois tient surtout au fait que des complications, très rarement observées cependant, peuvent entraîner des problèmes neurologiques, cardiaques ou articulaires.

«Il n'y a pas lieu d'annuler ses vacances sur les plages américaines cet été», fait remarquer avec à-propos le Dr Monique Drapeau, médecin consultant au Département de santé communautaire du CHUS.

Cependant, il vaut mieux prévenir en pareille situation. En juillet 89, la sonnerie du téléphone a retenti jusqu'à une dizaine de fois par jour au Département de santé communautaire. Au bout du fil, des gens inquiets désiraient en savoir plus long sur le danger réel d'infection avant de mettre le cap vers les plages.

«Les médias avaient fait état de la

maladie et de ses symptômes et les gens n'en avaient jamais entendu parler. Cela a créé un impact plus fort, estime le Dr Drapeau. La maladie de Lyme n'est pas à un stade épidémique, loin de là, mais il ne faut pas négliger son importance. Pour éviter de contracter la maladie, il faut inculquer aux gens une bonne attitude préventive.»

Hautes herbes

Les risques de contamination par la maladie de Lyme sont plus élevés dans les États du nord-est américain allant jusqu'à la Virginie, où l'on a relevé 80 pour cent des 14 000 cas américains observés en 1987 et 1988. En revanche, l'Etat du Maine, l'un des endroits de prédilection des touristes québécois, n'a signalé qu'un seul cas de maladie de Lyme au cours de cette période.

La maladie est transmise par une tique qui est elle-même infectée par un micro-organisme. L'insecte transmet la maladie en mordant la peau pour en tirer le sang nécessaire à sa survie. Le traitement précoce par des antibiotiques diminue la durée des symptômes et prévient les complications tardives.

Au Québec, l'unique cas sérieux actuellement connu a été relevé dans la région de la Beauce. La victime, un homme de 30 ans, aurait contracté la maladie lors d'une promenade en forêt dans les boisés de Saint-Cyprien, dans le comté de Bellechasse. Souffrant de sérieuses douleurs articulaires, il arrivait à peine à se déplacer

avec une marchette après deux mois et demi d'hospitalisation.

Pour se rassurer

Mais que les amateurs de plage se rassurent; la tique vit dans les endroits boisés et les hautes herbes et ne peut survivre dans le sable, sur l'asphalte, les trottoirs de bois et les sentiers bien éclairés.

Quand même, les vacanciers qui se préparent à prendre d'assaut les

plages situées de l'autre côté de la frontière ont intérêt à prendre les précautions qui s'imposent. Les séjours de camping sur un site boisé, la marche en forêt, dans les champs ou dans les herbes hautes en bordure des plages constituent des activités à risque.

«On réduit beaucoup les risques en portant des pantalons longs, des bas et des souliers fermés et en appliquant sur la peau des produits insecticides», fait remarquer le Dr Drapeau.

Il importe également de vérifier fréquemment la présence de tiques posées sur le corps, qu'on peut enlever en utilisant une pince à épiler, et d'éviter de toucher les animaux sauvages ou domestiques pouvant être porteurs de la tique.

A Sherbrooke, le Service de protection de la santé publique au Département de santé communautaire du CHUS a fait parvenir à tous les médecins omnipraticiens une copie d'un feuillet d'informations.

Les vacanciers qui prendront la destination des Etats-Unis peuvent aussi obtenir un feuillet explicatif sur la nature de la maladie au Département de santé communautaire.

Les maladies du coeur causent 43 % des décès: le nucléaire à la rescousse au CHUS

□ 209 428 \$ sont remis à 10 chercheurs du Centre hospitalier

René GOYETTE Sherbrooke

Les maladies du coeur sont la cause de 43 % des décès au Canada et au Québec. Au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, on fait appel à la médecine nucléaire pour trouver des solutions.

Hier, au Pavillon Armand-Nadeau, la Fondation des maladies du coeur du Québec a d'ailleurs remis 209 428 \$ à 10 chercheurs de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, en bourses et subventions, tout en dévoilant les résultats officiels de la campagne 1990, qui s'élevaient à 243 269 \$ pour l'Estrie.

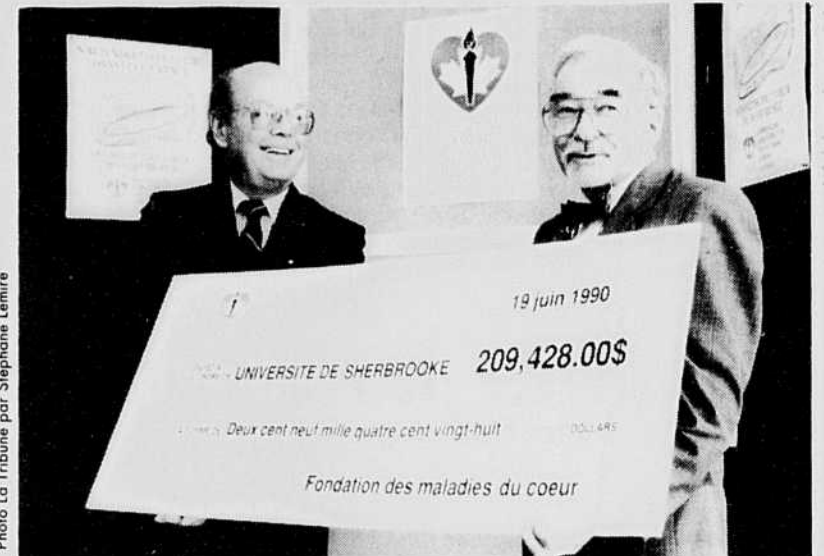
Très fier de l'appui de la Fondation, le docteur Étienne Lebel, vice-doyen adjoint à la recherche de la faculté, a souligné que la crainte des gens envers le nucléaire provient de l'ignorance et de l'incompréhension. L'utilisation du nucléaire dans le diagnostic des maladies du coeur apporte des résultats concrets. La crainte de la radio-activité est totalement injustifiée car les doses utilisées sont inférieures à celles d'une radiographie normale.

Le docteur Lebel a ajouté que si les gouvernements se décidaient à soutenir adéquatement la recherche

dans ce domaine, de grand progrès verraient le jour à Sherbrooke. «Les chercheurs se demandent s'il faudra que des gens célèbres meurent, comme ce fut le cas avec le sida, avant que les gouvernants décident d'agir efficacement.»

Pour le docteur Jean-Lucien Rouleau, boursier de la Fondation, le fait que la recherche repose entièrement sur les subventions cause un climat de compétition des plus agressifs. Comme tout va très vite dans ce domaine, le plan de recherche le plus original a le plus de chance d'être accepté. «Sans la subvention de la Fondation des maladies du coeur, je n'aurais jamais pu mener à bien mes recherches.»

Il y a également le Conseil de recherche médicale qui accorde des bourses à la recherche mais seulement un chercheur sur sept y a accès.



Jacques Laverdière, directeur général de la Fondation des maladies du coeur, à gauche, a présenté au Dr Étienne Lebel, vice-doyen adjoint à la recherche de la faculté de médecine, le montant versé pour différents travaux de recherche menés à Sherbrooke.

SOYEZ JUGE

Me André Collard en collaboration avec Me M. cheline Plante



Un garagiste devant effectuer la réparation d'une motocyclette doit-il donner une évaluation écrite au consommateur du coût de la réparation?

FAITS:

Un jeune homme a confié sa motocyclette à un garagiste pour qu'il effectue une réparation. Le garagiste lui mentionne que la réparation devrait lui coûter 800 \$. Cependant, on ne lui remet aucune évaluation écrite. De plus, les réparations nécessaires ne sont pas correctement faites. Le jeune homme désire recouvrer le coût des réparations de sa motocyclette.

QUESTION:

L'absence d'évaluation écrite contrevient-elle à la Loi sur la protection du consommateur?

DÉCISION:

Oui, la Loi sur la protection du consommateur exige que le garagiste fournisse une évaluation écrite.

MOTIFS:

Le garagiste aurait dû donner au consommateur une évaluation écrite avant d'effectuer les réparations. Il ressort de ce cas que le garagiste, en ne donnant pas d'évaluation écrite, a exploité le jeune homme. Le garagiste devra donc dédommager le jeune homme pour les réparations mal effectuées.

RÉFÉRENCE: (51)

Pour obtenir copie de ce jugement,

veuillez en faire la demande à: Centre Communautaire Juridique de l'Estrie a/s Denise Bachand 225 rue King Ouest, bur. 234 Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

GRANDE VENTE

50% A 80% de réduction

COLLECTION PRINTEMPS-ETE

Vêtements pour dames

MP Boutique MODE PLUS

324, rue Queen, Lennoxville 562-9329

COUVRE-LITS - PEINTURE

Décor Plus

- QUALITÉ
- SERVICE PERSONNALISÉ
- EXPÉRIENCE DE DÉCORATEURS COMPÉTENTS ET

PRIX COMPÉTITIFS!

Dépositaire des produits:

laurentide

4732, boul. Bourque, Rock Forest 821-4242

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE



Gaston Boissé président et décorateur



Réjean Rouleau designer



Alain Drapeau décorateur spécialiste en couvre-planchers.



Diane Shaik Designer



SOLDE DE FIN DE SAISON

20%

À 50% DE RABAIS

sur nos vêtements mode Printemps-Eté

- costumes de bain • tenues de soleil
- T-shirts à manches courtes • shorts
- blouses à manches courtes
- robes et pantalons d'été, etc.

RENDEZ-VOUS

AL COIN DES PETITS

CARREFOUR DE L'ESTRIE 567-3668

Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



Où étiez-vous quand l'orage a soudainement éclaté hier matin? **JEAN-JACQUES ROUSSEAU**, lui, se trouvait sur le toit de l'édifice de La Tribune en train de vérifier le système d'air climatisé, en compagnie d'un technicien de la firme Le Prohon. Le problème c'est que Jean-Jacques avait oublié de s'assurer que la porte d'accès au toit n'allait pas se verrouiller derrière eux et c'est exactement ce qui s'est produit. Jean-Jacques et son compagnon d'infortune ont dû appeler à l'aide pour qu'**ANDRÉ JACQUES** puisse leur permettre d'entrer à l'intérieur pour se mettre à l'abri...

GINETTE LANGLOIS et **MANON LANGLOIS** de Windsor sont venues veiller à Sherbrooke samedi dernier et elles ne sont pas passées inaperçues. Il y avait une foule à l'entrée du Boston Bar et Manon s'est fait un nouveau chum en prenant un inconnu par le bras, croyant que c'était le bras de son copain. Le monsieur ne semblait pas s'opposer à cette conquête rapide. Quant à Ginette Langlois, il y avait tellement de brume quand elle est retournée à Windsor, en fin de soirée, qu'elle s'est retrouvée à Racine sans même s'en rendre compte...

Un toit ouvrant c'est très pratique sur une voiture, sauf en cas d'orage. **PAUL TOURIGNY** en sait quelque chose, lui qui avait oublié de fermer le toit ouvrant hier matin en rentrant au bureau. D'ailleurs, il cherchait un gilet de sauvetage pour pénétrer à l'intérieur de sa voiture alors qu'il devait se rendre à Montréal en après-midi...

Les fidèles de l'église St-Joseph ont été tellement impressionnés par le sermon du nouveau marguillier **DENIS BEAUDIN** à la messe samedi soir dernier qu'ils lui ont demandé un rappel pour les deux célébrations de dimanche...

En décernant le titre de père de l'année au capitaine de police à la retraite **ADRIEN BEAULIEU**, les Chevaliers de Colomb de Rock Forest ont fait trois ou quatre jaloux qui prétendent que le titre de grand-père de l'année aurait été plus approprié. Un point de vue que ne partagent pas ses admiratrices qui affirment que le capitaine Beaulieu, qu'elles surnomment affectueusement «le Renard argenté», est un Don Juan comme il ne s'en fait plus. Elles se gardent bien de dire combien elles ont reçu pour faire de telles affirmations... Ou bien faut-il parler d'affirmations gratuites?

Est-ce la camionnette neuve ou bien les filles qui lui font perdre la tête à ce point?

JACQUES-ANDRÉ THIBAUT (J.A. pour les intimes), n'est pas des plus habiles avec ses mains. Dernièrement, alors qu'il était en Floride, il a tenté de repasser son pantalon et il a dû téléphoner à son épouse à Sherbrooke pour lui demander conseil. Il voulait savoir comment mettre l'eau dans le fer à repasser puisqu'il était incapable de faire entrer l'eau dans les petits trous qu'il voyait sous le fer. Faut le faire...

Il ne faudrait pas se surprendre que **CLAIRE-MARIE PARENT** soit approchée par la Société Radio-Canada pour décrire dans le menu détail les exploits des joueurs des Expos de Montréal. Sa description des affres vécues par **IRÉNÉE PELLETIER** et **BRENT PAULEY** pendant le décompte des votes dimanche à North Hatley était un petit chef-d'oeuvre...

Pour faire passer gratuitement un secret mal gardé, appelez au numéro **564-5454**

MANON COUTURIER n'avait jamais voulu manger de homard jusqu'à maintenant et pourtant elle en a mangé avec beaucoup d'appétit lors du souper organisé par les responsables de l'Omnium de Volleyball des Rebels. Cherchant à comprendre ce qui a pu apporter ce changement de comportement, **CLAUDINE ELLYSON** en est venue à la conclusion que c'est à cause de l'anesthésie générale. C'est la seule raison qui puisse expliquer ce changement puisque Manon a été «endormie» pour subir une opération à la bouche dernièrement et qu'elle en est complètement transformée depuis...

ALAIN JEANSON a été très impressionné de voir **ANDRÉ LEVASSEUR** se faire reconduire à ce souper par un chauffeur et un chien de garde. Il fallait voir Alain regarder ce spectacle pour voir à quel point il était impressionné et jaloux...

Le professionnel de golf **MARCEL DION**, n'a guère été impressionné par les prouesses de son compagnon de jeu **CLAUDE VERMETTE**, qui a frappé sa balle accidentellement alors qu'il prenait des élan de pratique. On dit que Marcel a donné quelques conseils à son partenaire après la ronde de golf... mais il aurait mieux fait de donner sa leçon avant le match...

Depuis qu'il est propriétaire d'une camionnette, **CHRISTIAN LABBÉ** multiplie les conquêtes féminines. Du moins, on l'a aperçu avec trois compagnes différentes au cours des derniers jours. Mais, fait curieux, à trois reprises, on l'a vu circuler en sens inverse dans des rues à sens unique.



Marcel Vachon... ou Ronald Corey? Seul son coiffeur le sait...

La comédie humaine

Les jumeaux Pierre et Paul rentrent à la maison en pleurant. Le professeur les a disputés à l'école.
— Pourquoi vous a-t-il disputés? s'informe leur mère.
— Pierre a voulu lui jouer un tour et a placé une punaise sur sa chaise, de bavasser Paul.
La maman gronde Pierre et demande à Paul:
— Dans ce cas, pourquoi as-tu été puni toi aussi?
— Parce que, pour rendre service au professeur, j'ai retiré la chaise juste à temps pour l'empêcher de s'asseoir sur la punaise, d'expliquer Paul...

CLIN D'OEIL



Carole Boisvert et Carole Larose ont été honorées par la Corporation professionnelle des Diététistes du Québec qui leur a remis le «Blé d'Argent» pour souligner leur bon travail lors du mois de la nutrition en 1990. L'honneur rejaiilli sur toutes les diététistes de l'Estrie. Bravo.



Lucie Gagnon, gérante au restaurant Chez Charlie de la rue Camirand, doit se marier le 14 juillet. Elle est promise à Denis Rousseau, bien connu dans le monde du baseball mineur et du hockey mineur en Estrie. D'ici le grand jour, Lucie continue de s'amuser ferme comme le prouve cette photo prise lors d'une petite fête intime. Maquillée à l'extrême par ses «amies», Lucie est celle qui apparaît à droite sur la photo...



Récipiendaires de prix d'excellence au plan académique, lors du gala du mérite du Collège Notre-Dame des Servites, d'Ayer's Cliff, de gauche à droite, on aperçoit, rangée d'en bas, Daniel Giroux, Benoit Foisy et Benoit Côté, deuxième rangée, Martin Pion et Robert Ménard, et en haut, Hugo Beloin et Dominique Di Rienzo.

BILLET

La solution

Depuis quelques années, et tout particulièrement durant les dernières séries éliminatoires, l'offensive du Canadien de Montréal est tombée en panne sèche. Que de matches perdus par la marge d'un ou deux buts. Et, pendant ce temps, les partisans du Canadien fulminaient parce qu'un compteur de la trempe de Stephan Lebeau devait se contenter du rôle de spectateur.
Mais ça fait partie de l'histoire tout ça. Serge Savard vient de régler ce problème en faisant de l'ailier droit Turner Stevenson son premier choix de repêchage.
Ce jeune homme originaire de la Côte du Pacifique mesure six pieds et trois pouces et pèse plus de 200 livres. C'était la solution idéale aux problèmes de l'équipe montréalaise: un beau gros joueur comme les aiment les dirigeants du Canadien et ce qui n'est pas à dédaigner, il a écopé de 276 minutes de punitions, cette année chez les Juniors, à Seattle. Il a quand même trouvé le temps de marquer 30 buts. L'avenir est dans le futur...
Pour ce qui est des joueurs francophones qui comptaient sur les Nordiques de Québec pour avoir la chance d'être sélectionnés, ils devront regarder ailleurs. Hués par les anglophones et ignorés par les Nordiques. Quel triste sort attend nos patineurs...
Être dans les souliers d'André Savard, de Simon Nolet et de tous ceux qui sont éclairés pour le compte des Nordiques au Québec, j'aurais la curieuse impression d'être payé à ne rien faire. D'être absolument inutile dans la vie et même qu'on se fout de ma gueule. Leur opinion ne vaut certainement pas cher, à moins qu'ils aient soumis un rapport vraiment négatif sur les joueurs québécois. Mais, il y a au moins 14 joueurs du Québec qui ont obtenu la faveur d'autres équipes de la Ligue nationale, mais aucun n'était assez bon pour aider la cause des Nordiques qui ont choisi de sélectionner aux Etats-Unis, en Union Soviétique et même en Alaska. Je le dis et je le répète: l'avenir est dans le futur...

Magnifique!

Ces motifs Noritake sont des achats avantageux Eaton de jour en jour!

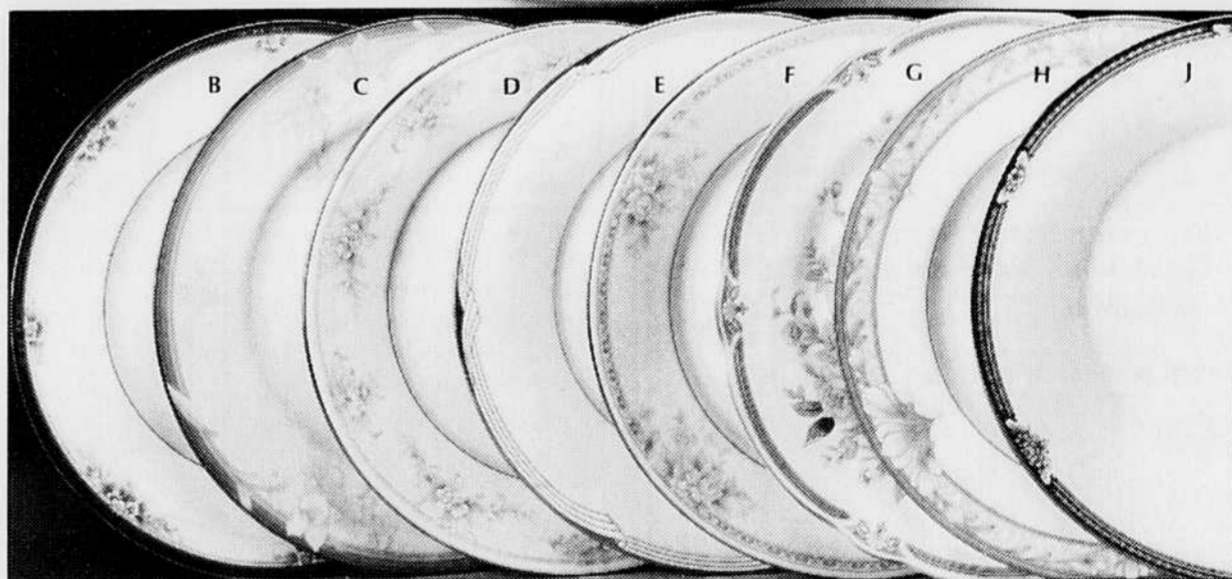
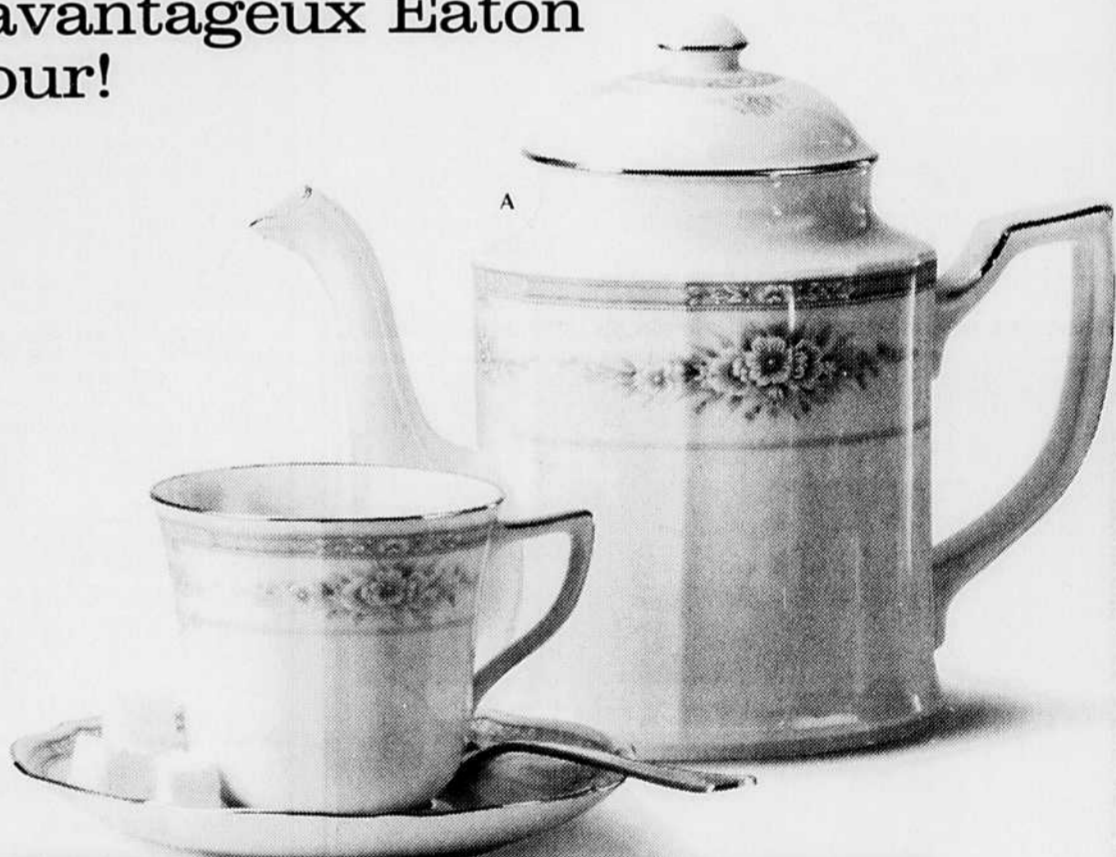
Pourquoi attendre! Chez Eaton, nous vous offrons la vaisselle que vous aimez, à prix avantageux de jour en jour! Notre sélection comprend les motifs Noritake les plus demandés. De plus, nous livrons votre commande au magasin Eaton près de chez vous en 14 jours ouvrables ou moins. (Les motifs en commande spéciale sont aussi offerts aux prix des achats avantageux de jour en jour, avec un délai de 6 à 8 semaines).

Voici quelques-uns des motifs en vogue de notre sélection

Couvert 5 pièces l'ens.	
A. •Rothschild•	78 ⁹⁹
B. •Ontario•	65 ⁹⁹
C. •Evening Mood•	44 ⁹⁹
D. •Sweet Leliani•	44 ⁹⁹
E. •Golden Cove•	78 ⁹⁹
F. •Silk Garland•	44 ⁹⁹
G. •Brighton Spring•	59 ⁹⁹
H. •Barrymore•	104 ⁹⁹
J. •Halifax•	78 ⁹⁹

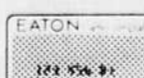
Pièces de réassortiment aussi offertes aux prix des achats avantageux de jour en jour.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 252.



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada



Credit accepte avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées.

Vivre

Nouveau lieu de concertation contre l'appauvrissement

Jeannot BERNIER Sherbrooke

Un nouveau lieu de concertation vient de naître à Sherbrooke pour faire échec au phénomène de l'appauvrissement grandissant observé un peu partout en Estrie par les intervenants d'une quinzaine d'organismes à caractère social et religieux.

La Table d'action contre la pauvreté, comme son nom l'indique, verra à soutenir des actions pour dénoncer le retrait de l'Etat face aux responsabilités sociales collectives, tout en menant des efforts pour améliorer le sort des moins nantis.

Selon la porte-parole de la Table, Sylvie Charbonneau, la création du regroupement est une conséquence directe de la hausse importante de demandes de dépannage alimentaire et financier reçues par les organismes sociaux et religieux au cours de la dernière année.

«De plus en plus, on constate que nos clientèles s'appauvrissent. On fait face à une hausse faramineuse de demandes de dépannage et cela crée un débordement chez les organismes d'aide», a signalé Mme Charbonneau, tout en citant l'expérience qu'elle vit actuellement au Service budgétaire populaire de l'Estrie.

Pour créer une force d'impact, la Table a réuni des représentants d'organismes qui jouent un rôle social actif dans la communauté.

Des membres de l'Eglise ont également adhéré au regroupement. L'Office diocésain des religieux et religieuses, Caritas-Sherbrooke et les

paroisses Saint-Michel et Précieux-Sang font partie des organismes qui prennent place à la Table d'action contre la pauvreté.

Des besoins

En annonçant hier la création du regroupement, une quinzaine de représentants d'organismes ont fait écho aux cris de détresse qu'ils reçoivent dans leur champ d'intervention respectif.

Mis ensemble, les représentants de la Table estiment avoir reçu près de 7000 demandes de dépannage alimentaire ou financier au cours de l'année 89.

«On veut rendre l'information accessible, fournir un bon portrait pour faire découvrir aux gens une pauvreté méconnue. Il y a beaucoup de situations de grande misère qui demeurent ignorées», a indiqué la porte-parole de la Table.

En entrevue, le vicaire François Paré, de la paroisse du Précieux-Sang à Ascot, a expliqué que le désengagement de l'Etat en matière de sécurité sociale créait un vide de plus en plus difficile à combler.

«Pour les membres de l'Eglise, c'est un peu comme si on se faisait déléguer en sourdine la charge de dépanner ceux qui échappent au système de secours public. Chez nous, de la misère, il y en a. Vers le 15 de chaque mois, une dizaine de personnes par jour viennent quêter pour faire l'épicerie. A la Table, on peut fournir plusieurs autres exemples comme ceux-là.»

GRAND CHOIX DE LUMINAIRES D'EXTÉRIEUR

LANTERNES MURALES D'EXTÉRIEUR
LANTERNES MURALES D'EXTÉRIEUR AU FINI BLANC OU NOIR AVEC PANNEAUX DE VERRE CLAIR BISEAUTÉS

SPECIAL 36\$

LANTERNE MURALE EN ALUMINIUM
COULEUR FINI BLANC OU NOIR

SPECIAL 29\$

APPLIQUE MURALE D'EXTÉRIEUR
AVEC LUMIÈRE DESCENDANTE SOUS LA COLONNE.

SPECIAL 29\$

APPLIQUE MURALE D'EXTÉRIEUR
FINI BLANC OU NOIR.

SPECIAL 39\$

boiteau luminaire

2324 KING OUEST
SHERBROOKE, 566-2616

AMPOULES NON INCLUSES

15%-30%

DE RABAIS SUR LES LUMINAIRES D'EXTÉRIEUR
À PRIX RÉGULIER EN MAGASIN.

RABAIS • CONSTRUCTEURS
SPECIAL • ENTREPRENEURS
POUR • ÉLECTRICIENS

Est-ce que ceci représente les joies de la cuisson, ou bien est-ce ceci?




Shepherd 1210
Comprend une bouteille de propane remplie de 20 lb
- Puissance de cuisson de 40 000 Btu
- Surface de cuisson de 523 po"

ENTièrement ASSEMBLÉ, VÉRIFIÉ POUR LA SÉCURITÉ ET LIVRÉ: 249,00\$

comprend la bouteille, la pique et le remplissage, le bouchon de sécurité et la boussole du barbecue.

Heures d'ouverture:
3001, rue King Est
Fleurimont (Québec)
(819) 569-9021

Supérieur Propane Inc.
SERVICE • ÉCONOMIE • CHOIX

7 Photos en prime de Sears

1 photo murale 10x13, 1-5x7, 5 de format portefeuille









7 photos en prime de Sears
1 photo murale 10x13, 1-5x7, 5 de format portefeuille à l'achat de notre ensemble de 14 photos 2-8x10, 2-5x7, et 10 de format portefeuille*

14⁹⁵

Coupon en vigueur jusqu'au 7 juillet 1990

Le prix comprend \$2 de dépôt. Photos sur fonds traditionnels. Fond blanc et fond noir, vignette et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles dans l'offre spéciale. Nous choisissons les poses. \$2 de plus pour chaque personne supplémentaire dans l'offre spéciale. Aucun rendez-vous nécessaire. Possibilité de crédit. Ne peut être combiné à aucune autre offre. Aucune valeur monétaire. Les adultes et les familles sont les bienvenus. Sears Canada Inc. Également disponibles: Photos de Passeport Instantanées

* grandeurs approximatives

Les studios sont situés dans les magasins Sears

MC: Marque de commerce dont l'usage est autorisé au Canada

studio de photographie SEARS

Si vous n'avez pas magasiné chez ABM

Au Nac
Maillots d'exercices pour dames
Nylon Lycra. Vous pourriez payer jusqu'à 29.95 !

Chez ABM, seulement 12.99

Achats Intéressants au rez-de-chaussée
Bermudas pour filles 7-14
Modèle à plis en serge de polyester-coton. Comparez à 7.95

Prix ABM 3.99

Hauts "Fun Skins" pour dames
Coton/Lycra et Lycra/nylon dans des couleurs fluo mode. Comparez à 9.95 ou plus.

Prix de vente 3.99

Slacks d'été grandes tailles
En coton blanc. Tailles 38-42. Étaient 14.95

Maintenant, seulement 9.99

Ens. négligé pour dames
Polyester-coton avec d'atrayants imprimés. Comparez à 29.95 ou plus. Tailles 8-10 seulement.

Chez ABM, seulement 14.97

Ens. pour bébés 12-24 mois
Beaux modèles avec couleurs fluorescentes. Pourquoi payer jusqu'à 19.95 ?

Chez ABM 9.97

vous avez probablement payé trop cher !

Pantalons d'été pour hommes

Nos meilleurs vendeurs! Tissu polyester-coton d'entretien facile. Belle fabrication, dans des teintes d'été populaires.

Tailles 28-46 **19.97** Aucuns frais pour des modifications normales.

Tailles 48-64 **24.97- 34.97**

Super spéciaux au 3e plancher

Grand choix de vêtements sport pour dames

Choix d'ensembles short, robes, jumpsuits, shorts, slacks, hauts. S'il ne s'agissait pas de légers irréguliers, jusqu'à 24.95.

Maintenant, seulement 9.97

T-shirts unisexes TKO
avec imprimés fluo éclatants. Généralement beaucoup plus dispendieux !

5.99 ou **2** pour **9.97**

Ens. Shorts et T-shirts pour hommes
Haut imprimé genre muscle avec short assorti. Comparez à 12.95

4.99

Pyjamas et robes de nuit pour dames
Echantillons et légers irréguliers. Si parfaits, jusqu'à 19.95. Maintenant, profitez-en

à 2 pour **9.97**

Fluos ! Lunettes de soleil mode
Rég. jusqu'à \$14. Vente choix. Seulement

2.99

Rayon pour hommes
Robes de chambre en ratine de haute qualité pour hommes
S'il ne s'agissait pas d'irréguliers, vous pourriez payer jusqu'à \$100

Chez ABM, seulement 29.97

Economisez \$2.
Caleçons Penmans pour hommes
100% coton. Comparez à 3.99 ch. Paquet de 2 paires

5.98

Achats intéressants au rez-de-chaussée
Hauts pantalons Lycra, pantalons en tricot

Valeurs jusqu'à 14.95.

Profitez-en **4.99** ch. à seulement **4.99** ch.

Shorts de coton pour dames
Taille élastique.

Notre précédent bas prix 4.99

Maintenant **2.99** économisez \$2

Economisez la 1/2 !
Culottes pour dames
Nylon Antron 111 avec luxueuse dentelle. Couleurs assorties. Valeurs jusqu'à \$4.

Notre précédent bas prix de vente 1.99

Cette semaine seulement **99¢**

Shorts de nylon Tactel pour filles
Imprimé dans les toutes nouvelles couleurs mode.

Tailles 4-6x **5.99**
6.99

Au Bon-Marché

45, King Ouest

Jeton de stationnement gratuit avec achat.

Quelques articles disponibles jeudi seulement.

15736

Économie

Dossiers de conduite des conducteurs compilés à compter du 1er juillet

Le fichier sera accessible aux compagnies d'assurance-automobile

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

Vous conduisez une automobile? Eh bien, à compter du 1er juillet prochain, chaque accident ou sinistre vous impliquant sera consigné dans une vaste banque de données, que toutes les compagnies d'assurances pourront utiliser, pour évaluer le «risque» que vous représentez pour elles.

A compter de cette date en effet, le Groupement des assureurs automobiles au Québec commencera à emmagasiner les informations dans le fameux fichier central des sinistres automobiles, dont on parle depuis le début des années 80.

«Avec le temps, le fichier permettra une répartition différente des primes en fonction du dossier de conduite des automobilistes», déclarait hier à Montréal le président du Groupement, Yves Brouillette, alors qu'il annonçait officiellement la création du fichier.

Dans ce fichier, constitué en utilisant les numéros de permis de conduire, les assureurs seront tenus de consigner chaque accident en précisant la date, la valeur du sinistre ainsi que le pourcentage de responsabilité incombant à chacune des parties.

L'objectif à terme, selon les assu-

reurs, est de moduler les primes d'assurance en fonction de la qualité du dossier de chaque automobiliste. «Avec le fichier, on pourra faire une différence plus importante entre celui qui subit un accident et celui qui en est la cause», a dit M. Brouillette. En somme, prétend-on, les mauvais conducteurs devraient voir leurs primes augmenter plus rapidement que ceux dont le dossier est vierge ou presque.

Mais ce n'est pas demain la veille que les automobilistes sentiront les effets de ce fichier. En effet, M. Brouillette dit qu'il faudra au moins un an avant qu'il commence à influencer la tarification et au moins cinq ans avant qu'il soit considéré comme complet. Fait à noter, les accidents survenus avant le 1er juillet ne seront pas consignés.

Cela n'empêchera pas les primes d'assurance automobile d'augmenter au fil des ans. Ce ne sont donc pas à des baisses réelles auxquelles les bons conducteurs doivent s'attendre mais à une progression plus lente des primes à payer, précise M. Brouillette. D'autant plus qu'actuellement, les assureurs sont en situation de pertes techniques, c'est-à-dire qu'ils paient davantage pour régler des accidents qu'ils ne perçoivent de primes de leurs assurés. Pour chaque dollar

reçu, les assureurs ont versé cette année 1,12 \$. Cet état de chose s'explique par une guerre de prix que se livrent les quelque 125 assureurs au Québec.

Réforme

La constitution de ce fichier est l'une des dernières étapes de la réforme de l'assurance-automobile réalisée par le gouvernement du Québec en 1978. A l'époque, on avait instauré la règle du «no fault», crée la Ré-

gie de l'assurance-automobile du Québec et mis au point le système d'indemnisation directe pour les dommages matériels.

Ce système fait en sorte que les assureurs indemnisent directement leurs propres assurés pour les dommages subis. Il comportait cependant un désavantage, affirmait hier M. Brouillette: on savait qui avait des accidents mais sans toujours savoir qui en était responsable. D'où l'idée du fichier central.

Linéart annonce la naissance de Visio Nova Communication

Valérie QUINTAL Sherbrooke

Linéart Communication inc. profitait hier de son cinquième anniversaire pour annoncer la naissance de Visio Nova Communication.

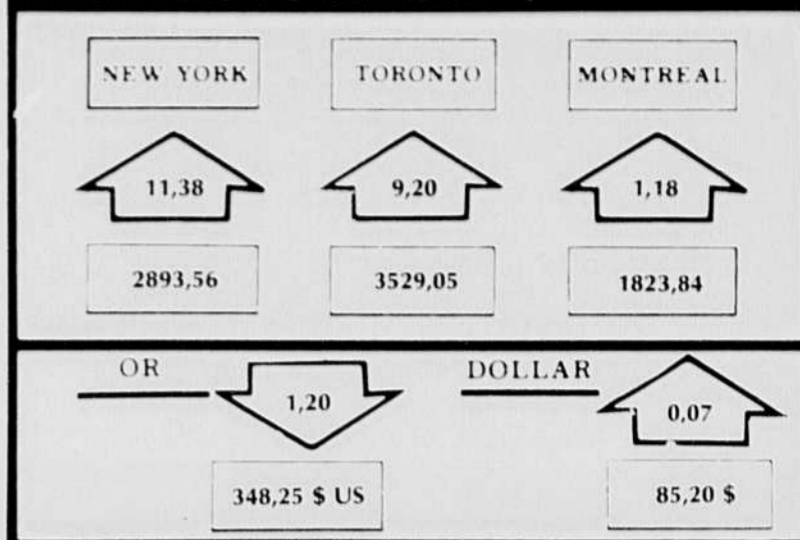
Les employés de Linéart viennent en effet de se regrouper au sein d'une coopérative de travailleurs qu'ils ont baptisée Visio Nova Communication. Cette nouvelle coopérative est appuyée par la Société de développement des coopératives (S.D.C.) et la Coopérative de développement de l'Estrie (C.D.E.). Elle bénéficiera entre autres d'une aide financière de 20 000 \$ autorisée par le ministre responsable de la S.D.C., M. Gérald Tremblay.

Créée en 1985 par M. Claude Bégin, l'agence de publicité Linéart a

connu un essor remarquable. Les nouveaux investissements dont elle profite lui permettront de se doter d'un équipement à la fine pointe de la technologie, en plus de créer trois nouveaux emplois.

Lors de la conférence de presse qui avait lieu hier soir, M. Claude Bégin, directeur général de Linéart, a affirmé: «Aujourd'hui, je crois honnêtement que nous avons atteint notre objectif: nous offrons des services vraiment complets en publicité, création et marketing...» Linéart a cinq ans... et ce n'est qu'un début. Car le pouvoir de créer, le pouvoir de communiquer et le pouvoir de convaincre seront toujours aussi puissants et nécessaires. Et Linéart est plus que jamais déterminé à utiliser ces pouvoirs privilégiés au service des gens de l'Estrie...»

TENDANCES DU MARCHÉ



144 magasins Atlantique sont maintenant fermés

Quebec (PC)

Presque aucune des succursales d'Atlantique Image et Son n'a résisté à la vague de fermetures décrétées par le syndicat Zittler et Siblin, qui a mis la clé dans la porte de 144 des succursales du deuxième plus important détaillant canadien de produits électroniques, après Radio Shack.

En effet, 144 établissements de tout le pays ont été cadenassés en fin de semaine. Pourtant, la semaine dernière, des porte-parole de l'entreprise en faillite avaient assuré que les magasins demeureraient accessibles. Il ne reste plus qu'une trentaine de boutiques en opération, principalement à Montréal, à Ottawa et à Toronto.

A la rue

Ainsi, près de 800 employés se retrouvent à la rue; des milliers de petits investisseurs perdent leur investissement dans ce qui semblait, à l'époque, un des régimes d'épargne-actions des plus prometteurs; des consommateurs vivent dans l'inquiétude pour avoir écouté les propos rassurants de la semaine dernière.

Pour sa part, le syndicat Coopers et Lybrand, après avoir complètement ignoré les appels des journalistes, s'est décidé, hier, à remettre le dossier Atlantique à son service de relations publiques. La responsable, Mme Marie-France Cardin, n'avait toutefois rien à dire.

Après avoir promis d'émettre un communiqué, Mme Cardin a expliqué qu'elle-même n'avait pas pu joindre les responsables du dossier, MM. André Giroux et Gilles Gagnon. Mme Cardin a dit ne pas savoir pourquoi Coopers et Lybrand avait décidé de fermer les magasins sans préavis et sans aucun égard pour la clientèle.

Même silence du côté de l'Office de la protection du consommateur. La semaine dernière, un des conseillers juridiques de l'organisme gouvernemental a expliqué que les consommateurs peuvent toujours poursuivre l'entreprise. Il a cependant qualifié cette procédure de pure perte de temps, quand une compagnie est en faillite.

Il faut donc en déduire que les sommes versées pour les contrats de service après vente sont de pures pertes. Par contre, il reste à savoir maintenant quand et comment ceux qui ont des appareils dans l'un ou l'autre des magasins, pourront les récupérer.

Atlantique Image et Son est en faillite à cause de la cession de ses biens par les propriétaires, mercredi dernier. La veille, la Banque Royale avait réclamé le paiement d'un emprunt de 35 millions \$, mais l'entreprise écrasée par une dette de 70 millions \$ avec, en contrepartie, un actif de 46,8 millions \$, n'a pu respecter ses obligations. Les créances des fournisseurs totaliseraient 22 millions \$ et celle des employés, plus de 100 000 \$.



940 000 \$ à deux organismes

Le ministère canadien de l'Emploi et l'Immigration vient d'allouer 940 000 \$ à deux organismes sherbrookoïses, qui aideront 156 personnes âgées ou fortement défavorisées à intégrer le marché du travail. Le Centre d'aiguillage Estrie et le Centre Objectif Travail de l'Estrie se partagent presque en parts égales cette aide. C'est le député de Sherbrooke, Jean Charest, qui a annoncé l'aide en présence de Claude Poirier, directeur du Centre Objectif Travail et Mme Andrée Robert, directrice du Centre d'aiguillage Estrie.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Comptables agréés
Hélène Rancourt, c.a.

La TPS et les immeubles

La TPS jouera un rôle important au niveau des transactions immobilières. Voici les principales conséquences qu'elle représente sur les immeubles d'habitation.

Définition

La définition d'une résidence se retrouve dans la notion d'immeuble d'habitation. De façon générale, on peut dire qu'un immeuble d'habitation comprend les maisons unifamiliales, les maisons mobiles, les maisons jumelées, les logements en copropriété.

Impact pour le constructeur

Le constructeur devra payer la TPS sur les fournitures qu'il utilise dans le cadre de la construction de l'immeuble.

Lors de la revente ultérieure, il devra percevoir la TPS de 7%. Il pourra réclamer un crédit pour taxe sur intrants correspondant à la TPS qu'il aura payée sur les fournitures utilisées pour la construction.

Impact pour l'acquéreur

L'acquéreur, quant à lui, devra payer la TPS lors de l'achat d'une résidence neuve. La TPS ne s'applique pas lors de l'achat d'une résidence usagée. Par contre, s'il rencontre certaines conditions, il pourra obtenir une ristourne ou un remboursement pouvant aller jusqu'à 2,5% du coût d'acquisition.

Conditions essentielles à l'obtention d'un tel remboursement: - l'immeuble doit être acquis par un particulier, pour lui-même, pour une personne liée ou son conjoint; - l'immeuble doit être acquis d'un constructeur;

- l'immeuble d'habitation sera la résidence habituelle de l'acquéreur;
- la totalité de la taxe doit avoir été payée par l'acquéreur;
- l'immeuble ne doit pas avoir été occupé par un autre particulier auparavant;
- le montant payé pour l'immeuble et les fournitures accessoires à l'immeuble ne doit pas excéder 450 000 \$;
- lorsque le prix d'achat se situe entre 350 000 \$ et 450 000 \$ des règles spéciales sont prévues afin de réduire le montant du remboursement.

Règles transitoires

La TPS s'applique à la vente de maisons neuves, survenue à partir du 1er janvier 1991. Par contre, en plus du remboursement ci-haut mentionné, un crédit sera disponible pour les gens qui signent le contrat d'achat d'une maison neuve avant le 1er janvier 1991 et qui prennent possession de la maison avant avril 1991. Ce crédit sera calculé en fonction de la taxe fédérale de vente incluse dans le prix d'achat de la maison.

Le crédit sera de 66 2/3% de la taxe fédérale de vente estimée si la prise de possession s'effectue avant le 15 février 1991 et de 33 1/3%, si la prise de possession s'effectue avant le 31 mars 1991.

Conclusion

Tant pour le constructeur que pour l'acquéreur, il est important de bien connaître l'impact de la TPS, afin de se prévaloir des crédits disponibles et de planifier l'achat de votre résidence.

Hélène Rancourt, c.a.
Service de fiscalité
Raymond, Chabot, Martin, Paré

L'ÉCONOMIE EN BREF

Gatt: plus de transparence

GENEVE (AFP) — Les Etats participant à la négociation commerciale de l'Uruguay Round sont parvenus hier à Genève à un accord destiné à rendre plus transparentes toutes les taxes et charges qui frappent les importations de marchandises, en plus des tarifs douaniers déclarés au GATT, a annoncé le secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Cet accord, provisoire dans la mesure où son application est liée à l'issue de l'ensemble de la négociation de l'Uruguay Round, représente néanmoins le premier à être finalisé depuis la réunion d'évaluation du round à mi-parcours (Mid-term Review) en avril 1989, souligne le secrétariat du GATT.

L'accord est intervenu au sein du groupe de travail sur les articles du GATT et concerne l'article deux de l'Accord général. Il s'appuie sur une proposition faite l'an dernier par la Nouvelle-Zélande.

Camions à gaz

HOUSTON, Texas (AFP) — General Motors va construire en 1991 1000 camions fonctionnant au gaz naturel, en collaboration avec un consortium regroupant des compagnies gazières, apprend-on de source proche de ces compagnies.

Le constructeur automobile américain s'est refusé hier à tout commentaire. L'annonce de cette initiative, prévue pour le mois de juin, a

été repoussée à juillet, au moment du sommet des chefs d'Etat des grands pays industriels à Houston, selon la même source. L'environnement sera l'un des sujets de la rencontre.

Investissements en Europe de l'Est

PRINCETON (AFP) — Trente-cinq pour cent des 1500 premières compagnies américaines prévoient d'investir dans les prochains mois en Europe de l'Est, selon une étude réalisée par une firme spécialisée dans le conseil en marketing, Opinion Research Corporation (ORC).

ORC précise, dans un communiqué publié hier, que les pays le plus souvent cités sont l'Allemagne de l'Est (48 pour cent), l'Union soviétique (32 pour cent), la Pologne (31 pour cent), la Hongrie (27 pour cent) et la Tchécoslovaquie (26 pour cent).

Commandes de Tornado annulées

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a décidé d'annuler une commande de 33 chasseurs-bombardiers Tornado destinés à la Royal Air Force (RAF), en raison des trop fortes pressions inflationnistes.

Le budget 1989-90 de la défense de 21,2 milliards de livres (plus de 42 milliards \$) représente une diminution de trois pour cent en termes réels par rapport au précédent, le double de l'estimation fournie il y a un mois par le ministre de la Défense, M. Tom King.

L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE

Un virage complet !

Le résultat complet de votre travail, sans souci. Nous entrons vos textes par un procédé de balayage électronique, le scanner, ou à partir de votre disquette. Intégrez les éléments graphiques que vous désirez : filets, dessins, logos, trames, dégradés, etc.

Centre de traitement de données informatiques pour fins d'impression

GAUVIN IMPRESSION

906, rue Gall Est
Sherbrooke
Québec
J1G 1Y6

(819) 562-3803
Fax: (819) 562-9928
Modem: (819) 562-9928

BUREAUX MEUBLÉS À LOUER
Services de fax, photocopieur et de secrétariat - téléphoniste Plus, locaux de 7,000 p² à louer.
906, rue Gall Est, Sherbrooke
562-3803 - 821-4792

LA RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

LE GROUPE MALLETTE - ESTRIE

PRIX ASSOCIÉ DE L'ANNÉE

PRIX EXCELLENCE PROFESSIONNELLE



Gauche: Claude Savary, c.a., vice-président et associé directeur région de l'Estrie; associé de l'année
Droite: Gilles Bolduc, c.a.; excellence professionnelle

Le Groupe Mallette-Estrie désire rendre hommage à MM. Claude Savary c.a. et Gilles Bolduc c.a. qui se sont vus décerner respectivement le prix d'Associé de l'année et le prix Excellence professionnelle dans le cadre de l'assemblée annuelle des associés du Groupe Mallette du Québec.

Le prix Associé de l'année est décerné à l'associé qui a fait montre d'un ensemble de qualités allant des domaines du développement des affaires, des relations publiques, du leadership, du dévouement à la société, les bonnes relations avec les employés et la présence dans son milieu.

Le prix Excellence professionnelle est attribué à l'associé qui œuvre et contribue à la bonne image du Groupe Mallette par sa compétence, son travail et son enthousiasme; il se tient à jour dans sa discipline, est un stimulant pour ses employés et attache beaucoup d'importance au service à la clientèle.

FÉLICITATIONS!

Nous sommes fiers de constater que vos efforts sont reconnus et appréciés à la grandeur du Québec.

Au-delà des chiffres... nous parlons la langue des affaires.

Le Groupe Mallette

Sherbrooke 2727, rue King Ouest 823-1616	Magog 295, rue Principale Ouest 843-6596	Richmond 70, rue Principale 826-5185
--	--	--

Tableaux boursiers

MONTREAL

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière et le rythme des échanges lent, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général xxm a monté de 1,18 point et affichait 1823,84 en fin de séance. Le volume enregistré totalisait 3,8 millions d'actions.

Les forestières ont cédé 20 à 2635,81. Les bancaires 3,58 à 1781,13 et les pétroliers 1,06 à 1593,90. Par contre, les minières ont gagné 11,27 à 1876,95, les industrielles 6,77 à 1631,34 et les services publics 3,68 à 1622,19.

Laidlaw B, en baisse de 1/4 à 25 7/8 s'est traitée à 247 300 exemplaires. Corona A a monté de 1/8 à 7 1/8 et 66 920 actions ont changé de main.

Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, BNE a perdu 1/4 à 13 7/8, Canadian Tire a 1/8 à 20 1/4 et Scott Hospitality 3/8 à 14 1/2.

Prévigo a gagné 1/8 à 9 1/8, Banque National 1/8 à 9 1/4 et BCE 1/4 à 39 1/4.

Sur 458 titres mis en jeu 113 étaient en hausse, 169 en baisse et 176 stationnaires.

Table of stock prices for Montreal, including columns for stock name, bid, ask, and volume. Includes sub-sections for 'A à B' and 'TOP GAINERS - LOSERS'.

TORONTO

TORONTO (PC) — La situation s'est quelque peu améliorée hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fini la journée sur un gain de 9,20 points à 3529,05.

Les échanges ont porté sur 18,7 millions d'actions au lieu de 17,5 millions lundi.

Dans les industrielles, Sears Canada a gagné 1/8 à 11 3/8, BCE 1/8 à 39 1/4, Nova Corp. 1/8 à 5 8/8, Canadian General Investments a perdu un cent à 41, Laidlaw B 1/4 à 25 1/4, Lincoln Capital 1/4 à 7 1/4, Canadian Pacific 1/8 à 21 et Alcan 1/8 à 26 5/8.

Dans les mines, Corona A a gagné 1/8 à 7 1/8. Placer Dome 3/8 à 17 et LAC Minerals 1/4 à 10 1/4. Canada Tungsten a cédé 30 cents à 2,75, Minven Gold 15 cents à 1,10 et Hope Brook 10 cents à 40 cents.

Dans les pétroles, Saskatchewan Oil a gagné 1/8 à 13 5/8, Renaissance Energy 1/8 à 14 et Ranchmen's Resources 3/8 à 7 1/4. Voyager Energy a abandonné 1/4 à 5 1/2, Cimarron 1/4 à 10 1/4 et Prairie Oil Royalty 1/4 à 10.

Table of stock prices for Toronto, including columns for stock name, bid, ask, and volume. Includes sub-sections for 'A à B' and 'TOP GAINERS - LOSERS'.

NEW YORK

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones a clôturé à 2893,56, en hausse de 11,38 points hier à Wall Street, au terme d'une séance marquée par des fluctuations erratiques dans les deux sens, sur un marché calme.

Quelque 135 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 771 contre 708, 520 titres restant inchangés.

Les fortes baisses de la veille ont entraîné une demande sélective, mais les inquiétudes sur les bénéfices des entreprises américaines au second trimestre ont sporadiquement pesé sur les valeurs, ont indiqué les observateurs.

Selon Ralph Acampora, analyste de Kidder Peabody, l'évolution du marché dénote que la retraite de lundi n'a pas donné le signal d'un effondrement prolongé des cours, mais d'une correction technique à court terme aux hausses récentes ayant propulsé l'indice de record en record. Cette opinion est partagée par nombre de ses collègues.

Walt Disney a gagné 2 1/2 à 129 5/8; Philip Morris 1 1/4 à 44 et Hilton Hotel 1/4 à 56.

CBS a perdu 1/8 à 20 3/4; Olin 1 à 53 1/8 et Motorola 7/8 à 85.

Du côté des valeurs canadiennes, BCE a gagné 1/8 à 33 7/8, General Reassurance Corp. 1/4 à 85 et Northern Telecom 1/8 à 28. Alcan a cédé 1/8 à 22 1/2 et Seagram 3/8 à 83 1/4.

VANCOUVER

VANCOUVER (PC) — Les cours ont terminé la journée sur une note oscillante, hier, à la suite d'une séance très animée de transactions sur le parquet de la Bourse de Vancouver où, finalement, s'est transigé un total de 28 928 224 actions.

De tous les titres échangés, 209 ont réalisé des gains, 203 ont essuyé des pertes et 442 sont demeurés au même niveau que la séance précédente.

L'indice général VSE a fini la journée à 787,22 points, en hausse de 6,64 par rapport à la clôture de lundi.

TAUX DES MONNAIES

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé hier en baisse de 10-100 et cotait 1,1737 \$ CAN comparativement à 1,1747 le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini sur un gain de 57-100 à 2,0203 \$ CAN.

En devise US, le dollar canadien a gagné 7-100 à 85,20 cents US et le sterling 63-100 à 1,7213 \$ US.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal. Le franc français cotait 0,2090; le mark allemand, 0,7029; le franc suisse, 0,8337 et le yen japonais, 0,00740.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance, listing fund names, bid, ask, and volume.

M à O

Table of stock prices for Montreal (M to O), including columns for stock name, bid, ask, and volume.

T à Z

Table of stock prices for Montreal (T to Z), including columns for stock name, bid, ask, and volume.

M à O

Table of stock prices for Montreal (M to O), including columns for stock name, bid, ask, and volume.

M à O

Table of stock prices for Montreal (M to O), including columns for stock name, bid, ask, and volume.

Table of stock prices for Montreal (A to Z), including columns for stock name, bid, ask, and volume.

INDEX WARRANTS

Table of index warrant prices, including columns for warrant name, bid, ask, and volume.

RESEAUX RESTRICTÉS

Table of restricted network stock prices, including columns for stock name, bid, ask, and volume.

INDEX WARRANTS

Table of index warrant prices, including columns for warrant name, bid, ask, and volume.

RESEAUX RESTRICTÉS

Table of restricted network stock prices, including columns for stock name, bid, ask, and volume.

INDEX WARRANTS

Table of index warrant prices, including columns for warrant name, bid, ask, and volume.

RESEAUX RESTRICTÉS

Table of restricted network stock prices, including columns for stock name, bid, ask, and volume.

INDEX WARRANTS

Table of index warrant prices, including columns for warrant name, bid, ask, and volume.

RESEAUX RESTRICTÉS

Table of restricted network stock prices, including columns for stock name, bid, ask, and volume.

INDEX WARRANTS

Table of index warrant prices, including columns for warrant name, bid, ask, and volume.

RESEAUX RESTRICTÉS

Table of restricted network stock prices, including columns for stock name, bid, ask, and volume.

INDEX WARRANTS

Table of index warrant prices, including columns for warrant name, bid, ask, and volume.